



NOS REVENDICATIONS

Pour refuser cette logique mortifère, accorder ou renouveler votre confiance à F.O.-DGFIP, il faut exiger :

- 1 Le maintien du périmètre des missions de la DGFIP et les moyens nécessaires à leur pérennité.
- 2 L'arrêt des restructurations incessantes.
- 3 Un maillage territorial à la hauteur des besoins.
- 4 Une formation professionnelle initiale et continue à la hauteur des enjeux.

DU 29 NOVEMBRE
AU 6 DÉCEMBRE 2018

Je Vote



NOS DIFFÉRENCES
FO DGFIP LA DIFFÉRENCE

POUR F.O. NOS MISSIONS SONT NOS EMPLOIS

Après la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) et la Modernisation de l'Action Publique (MAP) qui ont conduit certains services au bord de la rupture par manque de moyens, voici venu un nouveau modèle de baisse de la dépense publique.

Le programme Action Publique 2022 et le Comité qui va avec (CAP 2022) proposent en effet une nouvelle cure d'amaigrissement pour l'État avec pour corollaire l'abandon programmé de certaines missions.

Partant de l'idée assez simpliste qu'une mission peu ou mal assurée faute de moyens peut sans problème être externalisée voire abandonnée, il devient finalement assez facile de réduire la dépense publique.

Il suffit pour cela de décréter au sein d'un cercle de personnes soigneusement choisies pour leur appétence à toujours moins d'État que telle ou telle dépense est inutile.

C'est ainsi que de « doublon », le rôle du comptable public dans le secteur public local deviendrait inutile au moins dans les collectivités territoriales importantes.

C'est encore ainsi qu'en matière de lutte contre la fraude, les contrôles dits standards pourraient être confiés au secteur privé, les services se concentrant sur les contrôles complexes.

F.O.-DGFIP condamne fermement ces orientations qui accentueront le démantèlement déjà engagé du service public et livreront au secteur marchand des pans entiers de nos missions.

Aucun véritable débat n'a été ouvert auprès de nos concitoyens, pire, tout a été fait pour l'éviter.



S'appuyant en effet sur les rares réponses au forum action publique, les membres du Comité CAP 2022 ont sans surprise abouti à des

conclusions fondées sur leurs seules convictions et pour la plupart déjà partiellement mises en œuvre.

Il suffit de lire les 2 circulaires du Premier Ministre parues pendant l'été pour comprendre qu'il n'a jamais été question de passer en revue l'ensemble des missions et s'interroger objectivement sur leur valeur ajoutée.

De ce fait, la DGFIP, perçue comme un objet administratif grand consommateur d'emplois et donc grand



pourvoyeur des suppressions d'emplois passées et à venir, se trouve en première ligne de l'amaigrissement programmé des services déconcentrés de l'État.

Pourtant, une autre ambition est possible : celle d'une administration moderne, technique et efficace, ayant su s'adapter au changement et dont les missions, toutes les missions, s'inscriraient dans le quotidien de nos concitoyens.

Mais, à force de ne communiquer que sur certaines, notre Directeur Général a fini par en rendre d'autres invisibles aux yeux du grand public, comme des hommes politiques.

Le secteur public local n'est pas la seule victime de cette communication tronquée, c'est aussi le cas des services de la publicité foncière et de l'enregistrement, comme d'ailleurs du cadastre dont les missions de topographie pourraient demain être confiées à l'IGN.

Si l'on y ajoute la mise en œuvre du prélèvement à la source, véritable privatisation de la collecte de l'impôt,

la suppression programmée de la TH et la perspective d'un réseau unique de recouvrement des recettes fiscales et sociales, que va-t-il rester de la DGFIP ?

F.O.-DGFIP soutient au contraire que toutes les missions de la DGFIP, garantes de l'intérêt général, participent au maintien de la cohésion sociale.

F.O.-DGFIP est porteur d'une autre ambition pour la DGFIP et n'a eu de cesse d'interpeller le Directeur Général pour qu'il communique sur l'ensemble de nos missions et de nos savoir-faire.

En lieu et place du resserrement du réseau et de la réduction du périmètre de nos missions,

F.O.-DGFIP soutient encore qu'il est possible de rechercher des «parts de marché» au lieu de céder aux sirènes «rabougristes» de ceux qui considèrent que l'abandon de missions peut améliorer les conditions de travail et la qualité de service.

L'équation est simple : nos missions sont nos emplois et, par conséquent, moins de missions c'est moins d'emplois.

Moins de missions pour la DGFIP, c'est moins de contrôle, moins de réglementation, moins de normes, bref le renard dans le poulailler.

C'est un vrai choix de société où le marché régule tout et où l'État se prive peu à peu de tous les leviers dont il dispose.

Pour **F.O.-DGFIP**, abandonner des missions de la DGFIP ne peut aboutir qu'à des économies de très court terme dont le coût économique et social à moyen et long terme sera très lourd.

Dans un contexte d'économie mondialisée, conserver la maîtrise du contrôle et du recouvrement des recettes publiques comme du contrôle de la régularité de la dépense publique devrait au contraire être une priorité.

F.O.-DGFIP soutient donc que les moyens budgétaires et humains attribués à l'administration fiscale, économique et financière constituent un investissement d'avenir pour un État républicain moderne.



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018

Je Vote



NOS DIFFÉRENCES



FONT LA DIFFÉRENCE